



INSTITUT de FORMATION
du SPORT CATALAN

CONTACT

PEYRONNET Régis
Coordinateur de la formation
BPJEPS APT

04 68 61 84 70

R.PEYRONNET@USAP.FR



WWW.USAPFORMATION.FR



DATES CLÉS

DÉBUT DE LA PROCHAINE SESSION :

14/10/2024

FIN DE LA PROCHAINE SESSION :

15/07/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER
D'E CANDIDATURE :

4/10/2024

DATE DES TESTS D'EXIGEANCES
PREALABLES :

23/09/2024

Date d'actualisation des infos : janvier 2024

BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

PRESENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

Depuis sa création en 2003, USAP Formation a développé, une expertise dans la formation scolaire et professionnelle des sportifs de haut niveau, professionnels et à fort potentiel.

Spécialisée dans la formation aux métiers du sport (diplômes d'éducateurs sportifs) et à la pointe des actions liant le sport et l'insertion sociale, USAP Formation propose également, dans le cadre de son Ecole Privée USAP, des formations tertiaires (BTS et titres professionnels) dont les sections en apprentissage sont désormais ouvertes à tous.

OBJECTIFS DU DIPLOME

La formation BPJEPS activités physiques pour tous vous prépare au métier d'éducateur sportif polyvalent. L'obtention du diplôme vous permettra d'aspirer à des fonctions d'éducateur sportif dans de nombreuses structures : salles de sport, centres de bien-être, clubs de vacances, associations et fédérations sportives, collectivités territoriales.

Le diplôme est délivré par le Ministère des sports (Code RNCP 28573).

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Coordination
- Sports collectifs
- Méthodologie de projet et soutien
- Activités physiques en espace naturel
- Activités d'entretiens corporels
- Animation
- VTT
- Anatomie-physiologie
- Législation/logique interne
- Sports innovants
- Rugby golf
- Préparation physique
- Préparation mentale

DURÉE, LIEUX D'ENSEIGNEMENT, ORGANISATION, CAPACITE D'ACCUEIL

La formation BPJEPS APT se déroule en présentiel sur une durée totale de 10 mois dont 609 heures en formation et 616 heures en entreprise.

Elle se déroule au Stadium Five, à la Chambres des Métiers et de l'Artisanat et au Stade Aimé Giral. Les cours ont lieu de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

20 places sont disponibles chaque année.

PRÉ-REQUIS POUR ENTRER EN FORMATION

- Certificat médical (issue du dossier d'inscription) de moins de 3 mois de non contre-indications aux pratiques sportives,
- Etre titulaire du PSC1 « préventions et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent,
- Valider les tests d'exigences préalables et les tests de sélection de l'organisme de formation.

SELECTIONS

Selon le nombre de candidat, l'organisme de formation se réserve le droit de faire passer des tests de sélection qui peuvent prendre la forme suivante :

- Entretien oral portant sur le projet professionnel
- Ecrit sous forme de questions relatives au métier d'éducateur sportif
- Test physique d'endurance

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Grâce à l'expertise de son équipe pédagogique, la formation transmet au stagiaire l'ensemble des connaissances et compétences nécessaires à l'encadrement en toute sécurité d'une activité physique pour tous et notamment :

UC1 : encadrer un public dans tout lieu et toute structure

UC2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC3 : concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention

Activités Physiques pour Tous

UC4 : mobiliser les techniques dans le champ des Activités Physiques pour Tous

BPJEPS APT et après...

- Les détenteurs du diplômes ont la possibilité de poursuivre les études en DEJEPS, DESJEPS pour aspirer à des postes d'encadrement.
- Débouchés professionnels : éducateur sportif au sein de différentes structures privées ou publiques,
- Le titulaire du diplôme peut également développer sa polyvalence en intégrant un autre BPJEPS lui permettant d'acquérir des compétences et connaissances sur une nouvelle spécialisation.
- Les diplômés ont aussi la possibilité de développer les acquis de formation en intégrant un BTS orientation sport dans notre structure pour accroître ses compétences.



INSTITUT de FORMATION
du SPORT CATALAN

CONTACT

PEYRONNET Régis

Coordinateur de la formation
BPJEPS APT

04 68 61 84 70

R.PEYRONNET@USAP.FR



WWW.USAPFORMATION.FR



CFA
Sport Animation
Occitanie



BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

METHODES PEDAGOGIQUES

Pédagogie active :

- Cours magistraux interactifs avec études de cas et exemples concrets en présentiel
- Ateliers pratiques de mise en situation pédagogique
- Travaux en sous-groupe
- Brainstorming
- Mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets coopératifs et collaboratifs

MODALITES D'ÉVALUATION

La formation BPJEPS APT comporte 4 unités capitalisables (UC) qui font l'objet des évaluations suivantes :

UC1 et UC2 : présentation (20 minutes) et entretien oral (20 minutes) portant sur le développement de la réalisation d'un projet d'animation mis en place dans la structure de stage ou d'alternance,

UC3 :

- Epreuve 1 : mise en place d'une séance (45 à 120 min) d'un cycle d'apprentissage dans une des trois familles d'activités (n°1) puis entretien oral (20 minutes max),
- Epreuve 2 : mise en place d'une séance (45 à 120 min) d'un cycle d'apprentissage dans une des trois familles d'activités (n°2) puis entretien oral (20 minutes max),

UC4 : conduite d'une séance d'animation (45 à 120 min) dans la famille d'activité (n°3) puis un entretien oral (20 minutes) portant sur l'analyse et l'évaluation de la séance.

n°1, n°2 et n°3 : fitness ou sport collectif ou pleine nature

Les UC représentent des blocs de compétences qui peuvent être validés de façon indépendante.

MODALITES DE CANDIDATURES ET INSCRIPTION

1 - Le candidat dépose ou envoie le dossier de candidature complété à USAP Formation (dossier accessible sur : L'inscription s'effectue par le dépôt ou l'envoi du dossier d'inscription, qui est disponible sur le site internet d'USAP Formation : <http://www.usapformation.fr>),

2 - A réception du dossier : USAP Formation propose un rendez-vous pour entretien (physique ou téléphonique) ou informe de la non recevabilité de la candidature,

3 - Les responsables pédagogiques, envoient la décision d'admission en formation ou de refus de la candidature, par courriel,

4 - Si admission du candidat en formation, USAP Formation envoie le dossier d'inscription et les informations pratiques concernant l'entrée en formation, par courriel.



ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Notre référent handicap se tient à votre disposition pour toute question relative à :

- l'intégration de l'une de nos formations (étude du besoin, aménagements...).
- l'accessibilité de nos différents lieux de formation.



Vous pouvez contacter le référent handicap Régis PEYRONNET : r.peyronnet@usap.fr / 07.78.61.97.42

TARIF DE LA FORMATION

Nos formations se déroulent en alternance, il est donc possible de financer votre formation par un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

D'autres moyens de financement peuvent également être envisagés selon vos besoins : France Travail, Compte Personnel de Formation, OPCO, Transitions Pros,

Nous pouvons réaliser à votre demande un devis selon votre profil, n'hésitez pas à nous contacter.

OBTENTION DU DIPLOME

Transmission d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature, la durée, les résultats de l'évaluation des acquis de formation délivrée par le ministère des sports.

LES CHIFFRES DE LA FORMATION



Taux de réussite aux certifications (2 dernières sessions) : 85% (2021-2022) / 75% (2022-2023).

Taux d'échec et abandons : 0% (2021-2022) / 5% (2022-2023)

Taux de satisfaction moyen de la formation : 100% (2021-2022) / 100% (2022-2023)

Effectifs des deux dernières sessions : 22 (2021-2022) / 17 (2022-2023)

Usap Formation - Institut de Formation du Sport Catalan

2 Chemin du sacré cœur - 66000 Perpignan - 04 68 61 84 70 - sport@usap.fr - www.usapformation.fr
Association de Loi 1901 - SIRET n° 449 842 012 00022 - N° de déclaration d'activité : 91 66 01158 66 2/2